L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 22 DECEMBRE 1886. 60me Année.

Défour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 22 DECEMBRE 1886

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, aux prix ci-dessus.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 5e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Spear & Endtler — Au mont-de-piété de la rue Anglade coin Bourbon et Conti—Diamants, montres en or, chaînes de toutes descriptions, [illegible], argenterie plaquée et de fantaisie et autres articles.

Achetez vos bonbons et fruits glacés, cristallisés, chez Adolphe Lemane, à la Royale Confiserie (Voyez l'annonce.)

Une chambre des marchands et des manufacturiers à la Nouvelle-Orléans.

Nous assistons, en ce moment, au [illegible] aussi bien qu'à la Nouvelle-Orléans, à un bien heureux mouvement qui [illegible] tous, les plus heureuses conséquences. On se rapproche, on se serre les rangs, on se concerte, on cherche à opérer entre les différentes branches de l'activité commerciale et industrielle une unité d'action qui, par la force [illegible] d'impulsion, arrive à donner les fruits de chacun. C'est [illegible] chose toute nouvelle, nous avons vu se former, de ci de là, dans des campagnes, des clubs de fermiers pour s'unir ensemble leurs intérêts agricoles, pour s'occuper du perfectionnement de leurs méthodes de culture, pour se [illegible] mutuellement les améliorations faites par les uns ou les autres, pour s'encourager, s'entraîner dans leur marche vers le progrès.

Après avoir pris cette initiative, il fut par eux [illegible] sentant le besoin d'un [illegible] plus vaste, il s'est fait une grande Société Agricole s'il est qui [illegible] inaugurée sous les auspices de la présidence du Commissaire de l'Agriculture et du Commerce de l'Etat, pour généraliser encore plus leurs efforts, pour fonder sur des bases plus solides la grande solidarité des intérêts agricoles, pour pouvoir lutter avec plus d'énergie contre la puissante influence des intérêts qui leur font opposition, [illegible] soit au Nord, soit à l'Ouest.

[illegible] de même, à la Nouvelle-Orléans, [illegible] sent la nécessité de la [illegible] d'action entre toutes les corporations commerciales, pour faire face aux [illegible] qui surgissent de toutes parts et donner le branle au mouvement [illegible], qu'il s'agit de lancer en [illegible].

[illegible] bien, mais n'a présent, [illegible] associations telles que [illegible] coton, la Bourse aux Provisions, la Bourse au Sucre. Ces sociétés [illegible] nombreuses survivent au [illegible] d'un [illegible] sans s'inquiéter de [illegible] autres, avec lesquelles elles [illegible] important, des intérêts communs, [illegible] la communauté de patrie les [illegible] intimes les uns des autres.

[illegible] de la création d'une Chambre, et, [illegible] d'une Association des Marchands et des Manufacturiers, qui [illegible] en elle toutes les activités [illegible] de la communauté. Tout [illegible] part son mouvement commercial, industriel, tout en [illegible] de [illegible] et, après lequelles elles [illegible] intérêts communs, [illegible] de la communauté de patrie les [illegible] intimes les uns des autres.

[illegible] de la création d'une Chambre, et, [illegible] d'une Association des Marchands et des Manufacturiers, qui [illegible] en elle toutes les activités [illegible] de la communauté. Tout [illegible] part son mouvement commercial, industriel, tout en qu'échange [illegible] et [illegible] admis, y trouve appui et protection. Une foule d'industries, [illegible] et secondaires, qui n'avaient [illegible] qu'en dehors d'elles-mêmes, [illegible] se maintenaient comme elles le peuvent au risque d'être à chaque instant [illegible] et par les difficultés qu'elles [illegible] seules, et par les [illegible] qu'elles avaient à combattre [illegible] de délais, vont trouver [illegible] cette association centrale, un appui [illegible] dans les luttes qu'il leur faut [illegible] la grande soit dans la vie pé[illegible] elles se sont engagées, une [illegible] commencer au milieu des ténèbres [illegible] marchent à l'aventure.

Comment n'y avait-il pas encore, par[illegible] d'institution de ce genre, c'est [illegible] qu'il est difficile de s'expliquer. Ensuite, aucune est comblée et l'œuvre du développement du commerce de l'industrie peut se poursuivre à l'aise, avec [illegible] appui pour venir à bout de tous [illegible] avec les lumières nécessaires pour éviter les dangers, pour aller droit au but, sans jamais broncher.

Dans cet grande réunion des sommités de l'industrie et du commerce, on peut discuter, trouver, adopter les moyens d'établir, de maintenir des taux équitables pour le transport des marchandises et des produits de l'agriculture et des fabriques de la Vallée du Mississippi aussi que de la Nouvelle-Orléans; on peut surtout travailler à [illegible] chez nous, les manufactures, [illegible] jusqu'à ce stérilité.

Plus nous y réfléchissons, moins nous comprenons qu'il y ait, chez nous, si peu de fabriques, alors que, nous recevons, à l'état de matière première, une si grande partie du textile qui sert à alimenter tant de filatures, au Nord des Etats-Unis et dans presque toutes les contrées de l'Europe, notamment en Angleterre. Comment se fait-il qu'ayant le coton sous la main, que le recevant directement des habitations où il croît, nous n'en sachions tirer rien, ou à peu près rien—car personne n'ignore que le cimmerce de transit, dans les conditions où il s'opère aujourd'hui, ne rapporte rien ou bien peu de chose—et que nos ennemis, aux autres Etats, à ceux de l'Est et de la Nouvelle-Angleterre, tout le bénéfice qui revient de son filage, de sa transformation en étoffe. C'est là précisément ce qui fait la situation fausse de la Nouvelle Orléans. Ne produisant pas, elle ne force pas l'argent à affluer chez elle; elle est, aujourd'hui, aussi pauvre qu'hier et, si elle ne se détermine pas à élever des fabriques, elle sera demain, aussi pauvre qu'aujourd'hui.

Voilà l'œuvre qu'est appelée à mener à bonne fin l'Association des Marchands et des Manufacturiers; elle y réussira, n'en doutons pas. Reposant sur les mêmes bases que les chambres de commerce et des manufactures qui ont, au Nord des Etats-Unis et dans l'ancien monde, opéré tant de prodiges, elle obtiendra les mêmes succès.

Nous saluons avec bonheur, cette nouvelle ère qui s'ouvre pour la cité du [illegible]; elle lui donnera la puissance, [illegible], la prospérité. Depuis longtemps déjà, métropole du Sud, par sa position géographique, par sa population, par son commerce de transit, il faut qu'elle devienne par ses manufactures.

Banque du Peuple.—Cette institution financière, une des plus populaires de notre ville, a procédé lundi, 20 courant, à l'élection de son Conseil de Direction pour l'exercice 1887. On en trouvera la composition dans une annonce insérée plus loin. Les Directeurs ont réélu à l'unanimité M. Nama Landry comme président. Il leur eut été difficile de faire un choix plus heureux; M. Landry a géré jusqu'à présent les affaires de la Banque avec un tact parfait, une prudence consommée et une profonde connaissance de la situation financière. M. Arthur Mary, réélu également vice-président à l'unanimité, se conduira très habilement le président et possède, comme financier et administrateur, des qualités de premier ordre.

Bonification de dépenses.—La Gazette d'Allemagne du Nord dit que les dépenses prévues par l'administration de la guerre française démontrent qu'on n'espérait achever pour 1887 la réorganisation complète d'un matériel nécessaire à entreprendre une guerre européenne.

L'Hon. M. Manning.

Nos lecteurs se rappellent qu'un de nos concitoyens les plus distingués, l'Hon. Thomas Manning, ancien juge de la Cour Suprême de la Louisiane, sous l'administration du général Nicholls, et depuis un certain temps, envoyé en qualité de ministre des Etats-Unis à Mexico, par le Président Cleveland, a été, dernièrement, rappelé de ses fonctions. Il se serait, dans un banquet, donné en son honneur, tellement livré à la boisson, qu'il en serait tombé malade. On a même prononcé, à ce propos, le mot de delirium tremens.

Guéri d'une assez longue maladie qui n'était autre chose qu'une pneumonie, suivant la déclaration du médecin qui l'a soigné, le Dr Parsons,—M. Manning vient d'écrire une intéressante lettre à un de ses amis, de la Nouvelle-Orléans, M. Percy Roberts. Il y nie complètement les faits allégués. Le prétendu banquet n'était qu'un déjeuner, donné dans une maison particulière, et auquel n'assistaient que trois convives; y compris lui même. Le ministre, nouvellement arrivé, tenait à connaître le pays et à en tirer au relations avec deux ou trois des principaux négociants de Mexico. Le déjeuner a été gai comme tous ceux du même genre; on y a bu, ni plus ni moins qu'à l'ordinaire. Après le repas, M. Manning s'est rendu à la légation où il est resté jusqu'à quatre heures et demie de l'après-midi. C'est plus tard que la pneumonie dont, au dire du docteur, il était menacé d'avance, s'est déclarée.

Telle est la lettre de M. Manning; elle est accompagnée et suivie des attestations du Dr Parsons, d'un des convives, de son valet de chambre à l'hôtel et du maître-queux de l'établissement.

Nos deux confrères de la Presse anglaise, le *Times-Democrat* et le *Picayune* ont avec empressement, relevé cette communication qui est une très-nette réfutation des bruits qui ont cours sur M. Manning.

Ils vantent, avec raison, son passé extrêmement honorable, son patriotisme au-dessus de tout éloge, son habileté remarquable, ses rares talents comme jurisconsulte, sa haute respectabilité comme homme privé et comme fonctionnaire public. "Quand un homme de cette valeur dit le *Times-Democrat*, devient l'objet de pareilles calomnies, tous les honnêtes gens doivent être douloureusement affligés; quand il relève son ennemis au silence, ils doivent se réjouir."

"Au nom de la population de la Louisiane, que le juge Manning a si loyalement servie, pendant de longues années, et dont il s'est fait si justement honorer et respecter, nous demandons, ajoute le *Picayune*, que le Président des Etats-Unis reste sourd aux calomnies bassement intéressées dont il est l'objet."

LOUISIANE.

Le *Banner*, New Road, paroisse Pointe-Coupée, du 18 décembre :

Nous avons fait, le 15 décembre, notre visite regulière à la levée Morganza, accompagné, comme à l'ordinaire, de notre voisin M. C. Morel. Nous avons parcouru le camp supérieur avec M. le Dr T. J. Trezevant, l'entrepreneur des travaux, jusqu'à l'extrémité nord, où il s'agit de relier la nouvelle levée à l'ancienne à la station zéro. Nous y avons trouvé des ouvriers employés à retirer les troncs, les branches d'arbres, le rebut des bois qui ont été employés, afin de débarrasser le chemin. La, le bois de revêtement est très épais, il mesure au moins, 18 pouces de diamètre en comptant que le travail de déblaiement serait terminé le 18 et que toute la route serait libre. Nous avons descendu toute cette partie de la ligne de levées, depuis la section zéro jusqu'à la section 33, une distance de 3500 pieds. Les travaux y sont très avancés; mais nous ne sommes pas encore à la fin des travaux des terrassiers. C'est presque toujours du sable. On ne pouvait se procurer d'autre matériel, pour les remblais; aussi faudra-t-il prendre un soin tout spécial de cette partie des travaux, durant la première saison, à l'époque des grandes eaux.

A partir de la section 33 jusqu'à la fin des travaux exécutés, nous avons été accompagné par M. Geo Sarg, qui représente les ingénieurs des Etats-Unis, en l'absence du colonel Brown. De côté il y a un grand nombre de brouettes et de machines. Les capitaines Lesage, Sanchez et Jamison dirigent les travailleurs, sous l'inspection du capitaine Hayden, qui représente le major James Ier, on n'a pu obtenir de bonne terre. Ils creusent le fossé, sur une espace de 200 pieds, là où la ligne traverse un monticule de sable, pour n'a trouvé des troncs énormes, couchés à travers sous la ligne, à une profondeur de 8 à 10 pieds au-dessous de la surface. Ces troncs formaient une aussi grande épaisseur que des cabines mises en "Windrow". Il faut maintenant débarrasser la base de la levée de ces troncs. Quiconque examinera les travaux, sera parfaitement convaincu de leur parfaite solidité, quand tout sera achevé.

M. Sarg, inspecteur des Etats-Unis, a fourni les chiffres suivants, tirés du rapport officiel, en date du 10 décembre. A cette date, il y avait 3516 pieds courants de levée achevés; 3256 autres pieds étaient commencés. On était à l'œuvre, sur 6768 autres pieds; 2960 pieds étaient déblayés; il y avait 2200 pieds de fossés, enfin, 3350 pieds gazonnés. Si l'on additionne le nombre d'instruments et de bras employés, pendant les 10 jours qui ont précédé le 10 décembre, on arrive aux chiffres suivants: 2383 brouettes, 3180 hommes, 199 machines, 434 mules. En divisant par 10, on arrive à la somme de travail fait par jour. Le 10 décembre, il y avait 594 "convicts" employés aux levées; leur santé était généralement bonne, et le nombre des malades n'excédait pas 32, par jour.

Jusqu'au 10 décembre, il y a en environ 135,250, 75/100 d'yardes cubes jetées sur les remblais; 12,800 yardes cubes de fossés creusés—ce qui fait un total général de 148,050 35/100 de yardes cubes remués ou mis en place, depuis le commencement des travaux.

De ce qui précède, il résulte qu'en ajoutant 20,000 yardes cubes à ce qui a été, fait du 10 au 18, il doit y avoir, maintenant, 168,000 yardes cubes achevées, c'est-à-dire près des deux tiers de toute la levée.

M. Trezevant est à peu près sûr que toute l'œuvre sera achevée pour le 20 Janvier.

Nous sommes pourtant d'opinion qu'il ne faut pas compter avant le 1er février.

—Décédé à Morganza, Pointe Coupée, à l'âge de 38 ans, M. Edgard Chastant.

—Marié, M. E. S. Morrison à Mlle Eustasia Harris, tous les deux de la paroisse.

Marié, par le Rév. Père Gutton, M. Emile Jevell à Mlle Christine Mennel, tous deux de la paroisse.

—Nous apprenons que le gouverneur McEnery doit aller inspecter la levée Morganza, le mardi 21 janvier.

La *Bulletin*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 18 décembre :

Jusqu'ici, nous avons une saison admirablement belle. Nous sommes au milieu de l'hiver et, cependant, nous n'avons encore ni de froids rigoureux, ni de longues pluies. Ce commencement promet beaucoup pour l'avenir; il nous fait espérer un hiver doux et agréable.

—Les affaires ont été assez bonnes, cette année et nos marchands se défont facilement des gros, assortiments qu'ils avaient achetés.

—M. L. W. Ducote, de Cottonport, a fait passer à son moulin plus de 700 balles de coton. Sous ce rapport, il bat les autres habitants de notre paroisse.

—M. Ludger Barbin, propriétaire du "Barbin's Landing", nous apprend qu'il a expédié, cette saison, 1300 balles de coton. Il compte arriver au chiffre de 1500.

—M. Louis Crénzot se propose d'établir, ici, un grand chantier de bois de charpente. Nous en aurons besoin et nous espérons que la nouvelle entreprise réussira.

—M. Ryland, de la Rivière-Rouge, a eu le malheur de perdre son moulin à coton, par un incendie, lundi soir. Il y avait, alors dans la bâtisse, 17 balles de coton en semence, dont 14 lui appartenaient; le reste était la propriété de ses frères. Ceux-ci, dit-on, en accident qui a provoqué cette catastrophe.

—On nous écrit de Riverville :

Il y a un beaucoup de variétés de température, pendant le mois qui vient de s'écouler—des jours froids, d'autres plutôt tièdes. Tous les grains, tout de [illegible] sous ont dû être satisfaits. Ceux même qui avaient des porcs à tuer, pour en faire des salaisons, ont eu un temps favorable. Nous avons inspecté la raffinerie Star, au moment où elle terminait ses travaux. Nous avons obtenu, de M. Paul Durcantel, le tonneur de livres, les détails suivants: nombre de tonnes de cannes récoltées, 4,400; quantité de sucre à la tonne de cannes, 119 livres; moyenne de rendement de sucre à l'acre, 2,200 livres. La canne n'était pas abondante, cet hiver, à cause de l'humidité du printemps et du retard apporté dans la culture.

Nous nous sommes rendu, ensuite, sur Eola. Le capt. A. M. Haas a fait passer au moulin 121 balles de coton provenant de son habitation Tigor Bend, sans compter une quantité considérable de balles appartenant à ses voisins.

M. Deare, qui administre l'habitation, se prépare à améliorer la race des porcs. Il a l'intention de faire cuire sa graine de coton et de la donner comme aliment aux bestiaux, vaches et porcs.

On dirait qu'il y a ici un grand mouvement dans le commerce des bois de charpente. Tous les jours de la semaine, il nous en arrive, par dizaines des charrettes pleines.

Binkie fermit un excellent centre pour ce genre de trafic. Il deviendra, probablement, notre grand chantier de bois.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St-Tammany, du 18 décembre :

La pétition suivante a été lue au juri de police :

Covington, Lne, 11 décembre 1886.

A l'hon. président et aux membres du juri de police.

Messieurs,

Les soussignés, citoyens et contribuables de la paroisse St-Tammany, vous demandent respectueusement de voter telles ordonnances que vous jugerez nécessaires pour mettre en vigueur la loi No. 111 de 1886, de l'Assemblée Générale de l'Etat, sur la protection des bestiaux.

J. M. Allison	Jacob Fahrmann
J. H. Thompson	E. F. Fahrmann
Louis R. Mathieu	Chas. Deichman
G. W. Gotz	Geo. R. Deichman
J. W. Tisdale	J. Gotz
S. Fendleson	John Engelhardt
J. R. Boomer	Mme A. M. Steinh
F. A. Gratot	John Pien
N. Coleon	A. Gotz
E. R. Randolph	Gustave Dupart
F. Frederick	Wm. Breitling
J. Lowenberg	John R. Haas
Thos. L. Cossy	R. Oddinte
L. H. McKee	W. H. E. Hanger
Wm. Buhl	Louis Flot
Wm. Jordan	J. P. Pelicot
A. J. Cole	S. Schept
J. P. Mason	Francis A. Conaro
D. A. Boothe	Top Stidkerson
H. W. Foster	Thos. Fitzgerald Sr
Luke Allison	John Barker
E. Boehl	John Kesten
Eldridge Mayo	Prestor Farms
M. F. Cooper	Thos. Fitzgerald Jr
John Stevens	C. M. Barker
Paul Vorret	John Fitzgerald
H. F. Rogers	F. P. Balsan
Wm. Jos. Tx	Milton Burns
Geo. Koepp Sr	S. P. Matthews
Geo. Koepp Jr	M. Rogers
Geo. G. Balsam	C. Jno. Burns
Geo. Peter	John Peter
Michael Peter	David Cassette
Geo. Pech	Louis Galatas

Après une discussion longue et animée, à laquelle tous les membres ont pris part, il a été finalement décidé de déposer le tout sur le bureau.

La motion a été adoptée. Voici le vote.

Ont voté MM. Allison et Fahrmann.

Non MM. Allison et Fahrmann.

Après qu'on eut lu dans le compte-rendu de la séance du juri de police, que nous venons de donner, la loi 111 de 1886, relative à la protection de l'industrie de l'élevage et à la destruction des chiens, exterminant les troupeaux de moutons a été déposée sur le bureau à une grande majorité.

Près de trois ce membres sont des nouveaux de moutons qui tout au moins, leurs commettants le sont. Ils ont reconnu la nécessité d'une loi sage, juste, efficace pour l'extermination des chiens qui font la chasse aux moutons et les tuent mais ils se sont opposés à la loi 111 comme trop violente dans ses stipulations, comme donnant une trop grande latitude à des personnes qui pourraient en abuser.

Ainsi, si un homme possède une brebis qui vaut cinq à six dollars, il peut obtenir, du propriétaire du chien, la valeur de dix brebis, en prétendant que le chien a tué et poursuivre, criminellement, de matière de l'animal qui a commis le méfait. Il peut aussi engager certains individus qui auraient acheté une brebis, à jurer que c'est le chien de leur voisin qui a tué leur mouton, pour se faire adjuger le prix de dix brebis, s'il leur arrivait d'avoir dix brebis mises. A se faire payer par le tribunal le prix de cent. Avec un pareil précédé, un citoyen entreprenant, aidé d'un ou deux témoins complaisants pourrait vite faire fortune. A l'école de la loi, dans toutes les paroisses de l'Etat. Supposons maintenant qu'un chien de $75 tue une brebis qui vaut $2, le propriétaire redevra, d'abord, avoir le chien payer ensuite le prix de dix moutons, et, par-dessus le marché, être condamné à une forte amende pour le fait d'avoir été le propriétaire de l'animal.

Prise dans son ensemble, la loi est mal conçue, et par le fait, impraticable quoique le but en soit très louable. Il nous semble que la question pourrait être résolue d'une façon plus simple. Si le chien de votre voisin tue votre brebis, notifiez au voisin. Si c'est un homme droit, il vous indemnisera du dommage qui a été causé et, probablement, s'il est lui-même propriétaire de moutons, il fera justice de l'animal, quand il connaîtra son détestable penchant.

Tous les chiens qui n'ont pas de propriétaire devraient être tués. Il n'y a pas de risques à courir en pareil cas; tout homme connaît les chiens de son voisin, aussi bien que ses chevaux et son bétail.

Le but de la loi 111 est de débarrasser l'Etat des chiens vicieux et sans propriétaires, et l'on peut l'atteindre facilement, en modifiant la loi, en la rendant plus sensée, plus modérée.

Jusqu'à présent, elle n'a été approuvée par aucune des paroisses de la Louisiane.

—Si nous en jugeons par le nombre de charrettes porteuses de coton qui nous arrivent, la récolte de cette année doit être plus abondante qu'à l'ordinaire.

—Nous avons eu une forte gelée blanche et de la glace, mardi matin.

—M. Steve Mizal, le vieux passeur du Bogue Chitto, un des hommes les plus honorables de notre paroisse, est tombé, de son cheval, dans la rivière, dans la matinée de mardi dernier, et s'est noyé. On a retrouvé son cadavre, mercredi matin.

—La décision du juge Thompson, dans la contestation d'élection de Mandeville, a été pleinement maintenue par la Cour Suprême.

—Il a été brûlé beaucoup de prairies et de bois, cette semaine, et de nombreuses clôtures ont été endommagées—particulièrement le long du chemin du Bogue Chitto.

Les remontes en France.—Afin de s'entendre, une fois pour toutes, sur la conduite à tenir vis-à-vis de l'éleveur et du marchand, le ministre de la guerre a précisé de nouveau ses instructions dans une lettre qu'il a adressée au général inspecteur des remontes. Le commerce du cheval doit être libre, mais la remonte doit s'adresser avant tout à l'éleveur.

La qualité d'éleveur ou de marchand ne s'applique pas d'une manière absolue à l'individu; elle résulte des conditions dans lesquelles celui-ci vend son cheval: s'il présente un animal qu'il a élevé lui depuis un certain temps (six mois environ), il est considéré comme éleveur; si même dans la même séance, il en présente un qu'il vient d'acheter, il devient marchand.

Le même individu peut donc être éleveur quand il présente tel cheval et marchand quand il présente tel autre.

On ne dissimule pas toutes les difficultés que les officiers de remonte éprouvent à appliquer ces principes; mais le ministre fait appel avec confiance à leur zèle et à leur dévouement, et il ne doute pas que le patriotisme des producteurs ne les aide à remplir la mission qui leur incombe, à savoir: développer l'élevage national en obtenant l'armée de très bons chevaux.

On constate, d'ailleurs, que les achats à l'étranger, qui étaient si nombreux, il y a quelques années, ont toujours diminué depuis environ trois ou quatre ans, et qu'on peut les considérer, aujourd'hui, comme nuls.

La production du pays militaire le mulet de l'armée et le ministre dire [illegible] de la remonte de lui pour [illegible] cette jeune génération.

L'Angleterre en Egypte.—Observations de trois organes de Paris.—On lit dans la *France* :

Tant qu'il y aura un gouvernement en France, on ne tolèrera pas la confiscation de l'Egypte. Même, si, par impossible, nous étions livrés à l'anarchie ou à un gouvernement capable de trahir la nation, les Français se souviendraient de l'initiative individuelle dont ils faisaient preuve aux siècles précédents, lorsqu'il s'agissait de l'expansion coloniale, et ils se formeraient immédiatement une compagnie capable d'égaler les prouesses des flibustiers des Antilles et qui se chargerait de chasser les Anglais d'Egypte, comme Garibaldi a chassé les Bourbons de Naples.

Nous avons foi dans la prudence et dans la fermeté de M. de Freycinet. Mais si ces deux vertus ne réussissaient pas à convaincre les Anglais, il ne faudrait pas désespérer pour cela. Il serait très facile d'établir une entente entre les trois victimes de l'Angleterre : l'Irlande, l'Inde et l'Egypte. Le soulèvement simultané de ces trois peuples serait facilement obtenu par un comité chargé d'établir des rapports entre les innombrables ennemis de l'Angleterre. On s'en occupe un peu en France et en Russie.

L'Angleterre ferait bien d'y réfléchir.

Dans le *National* :

Il faut espérer que l'Angleterre ne restera pas sourde plus longtemps. On lui parle poliment, on n'exige rien en ce moment; on lui demande seulement de bien vouloir être honnête pour une fois et de ne pas garder ce qui ne lui appartient pas : elle n'a même pas le droit de s'offenser. Et pourtant, voilà la presse anglaise furieuse parce que M. de Freycinet nous a dit que l'Angleterre n'avait pas l'intention de s'établir définitivement en Egypte. Mais alors, nous avions donc raison de la soupçonner de vouloir y rester !"

Mais l'Angleterre—dit le *Journal du Havre*—se calmera d'elle-même, ce qui lui paraîtra meilleur que d'être calmée par autrui. Ce n'est pas encore cette année que le clocher d'Harfleur sera repris par les Anglais.

Dans le *Paris* :

On aurait tort, en Angleterre, de se méprendre au ton calme sur lequel M. de Freycinet a exposé nos revendications. On peut être modéré quand on a pris sa résolution, et qu'on est sûr que, d'une ou d'autre façon, elle finira par triompher.

Allemagne.—D'un rapport de la Chambre de commerce de Berlin constate que le commerce européen subit, de plus en plus, l'influence des Etats-Unis. L'exportation des blés allemands a diminué de 50 0/0. Mannheim, qui était un des principaux marchés pour les céréales, a beaucoup perdu de son importance.—L'industrie des sucres est partiout à l'état de crise.—Les commandes, les profits diminués, les ouvriers, naguères dans une bonne situation, sont gravement atteints.

Dans sa conclusion, le rapport s'élève vivement contre la politique *protectionniste* adoptée par la plupart des Etats européens, et en montre les funestes conséquences pour l'Allemagne.

Les resultats de la propagande effrénée que font les socialistes, commencent à se faire sentir. Un soldat, placé en sentinelle devant l'imprimerie royale, a été attaqué par des ouvriers qui sortaient d'une brasserie. Le soldat a reçu deux coups de couteau, mais a tué un de ses agresseurs. Les autres se sont enfuis.

La police n'a pas pu retrouver leurs traces, pas plus, du reste, qu'elle n'a retrouvé celles des socialistes qui, se sont amusés à coller des proclamations incendiaires sur les murs de la propriété de M. de Bismarck, à Friedrichsruhe.

La *Gazette nationale* considère comme extrêmement probable le vote de la loi militaire. Une partie des membres du centre y adhérera si le gouvernement, au lieu du septennat, accepte que la loi soit votée pour cinq années.

On assure que le maréchal de Moltke sera prochainement remplacé, à la tête du grand état-major, par le comte Waldersee, quartier-maître général et qu'il recevra de nombreuses marques de faveur, le ministre de la guerre, général Bronsart de Schellendorf, aura pour successeur le général de Stechlin, ancien chef d'état major du prince Frédéric-Charles, aujourd'hui chef du corps du génie.

Italie.—Le *Temps* reçoit, de Rome, d'intéressants détails sur un incident dont on a parlé, assez discrètement, il y a quelque temps et dont, alors, on a contesté la réalité. Il s'agit d'une démarche faite par le Pape auprès de certaines puissances catholiques.

"Cette démarche a été faite en effet, mais seulement auprès des gouvernements de Bavière, de Portugal, d'Espagne et d'Autriche-Hongrie. On ne sait pourquoi on ne s'est pas adressé également au gouvernement français. Peut-être a-t-on craint que notre gouvernement ne montrât pas assez de zèle pour les intérêts de la Papauté.

"Quoi qu'il en soit, la circulaire envoyée par le Pape a pour but de faire ressortir les difficultés extrêmes qui existent et s'aggravent chaque jour entre l'Eglise et l'Italie. Le Pape va même jusqu'à dire, et notre correspondant croit pouvoir garantir les termes mêmes, "que les événements ont démontré l'impossibilité de maintenir à Rome le Souverain Pontife à côté d'un autre souverain."

"On se demande à ce langage, dont l'énergie dépasse la mesure habituelle, à quoi but de préparer les esprits à un départ éventuel du Pape de la Ville-Eternelle, ou s'il a simplement informer le gouvernement italien et préparer le vote à certaines revendications."

On télégraphie, de Genève, au *Petit Marseillais* :

"Je continue à appeler votre attention sur la frontière des Alpes.

"Le baron Gustaldi, qui dirige les travaux qui seront exécutés dans le val de Sturs, a reçu du ministre de la guerre une dépêche lui enjoignant de terminer au plus tôt la construction des locaux destinés aux approvisionnements des troupes.

"Malgré le mauvais temps qui rend les routes impraticables, on arme avec une fiévreuse activité les forts et fortins de Vinadis; on signale le transport de nombreux canons au fort Serrière et on signale la visite de nombreux officiers supérieurs au Serrière et au Nigliarf."

M. Amédée Marteau, chargé d'étudier le commerce et l'industrie de l'Italie, spécialement au point de vue des intérêts français, vient d'adresser à M. le président du conseil, ministre des affaires étrangères, un rapport substantiel, dont nous détachons ce passage :

"Il se produit, en ce moment, en Italie, à la suite des efforts tentés pour créer une grande industrie, en agrandir les anciennes et les transformer, il se produit, dis-je, un mouvement protectionniste très vif. Beaucoup demandent la révision des traités, l'augmentation des droits d'entrée sur tous les produits manufacturés venant de l'étranger."

La production de caoutchouc au Brésil.—La production de cette gomme va toujours en augmentant. Le port de Belem, au Para, en a exporté, pendant le premier semestre de cette année, 6,129,525 kilog., d'une valeur de 37 millions de francs. L'exportation de Manaos, sur le haut Amazone, est si importante que le marché était littéralement encombré, aux dernières nouvelles.—D'un autre côté, les provinces de Pernambuco, de Ceara et de Bahia commencent, aussi à s'occuper de l'extraction d'une espèce différente de caoutchouc, qu'elles expédient exclusivement, jusqu'ici, aux Etats-Unis.

Le bateau-canon.—M. Campion, officier d'ordonnance et gendre du ministre de la marine, vy recevoir le commandement d'un navire nouveau modèle dont les expériences seront tout à fait intéressantes.

C'est le bateau-canon, construit par les Forges et Chantiers de la Méditerranée, et qui a fait, l'entre-saison, ses premiers essais dans le golfe de Toulon, les résultats ont dépassé toutes les espérances des ingénieurs et des marins. On a atteint 10 nœuds 1/2 à l'heure. Une pièce de 14 centimètres a tiré 15 coups à boulets, dans 6 à chaque de 100 (15 kilog. 700 d'une pièce [illegible]) [illegible] a tiré 15 coups.

Des nations qui se surveillent.

On lit, dans le *Journal du Havre* :

Nous connaissons, maintenant, avec plus de détails, le discours du trône allemand.

On sait que le gouvernement impérial réclame une augmentation de l'armée qui se chiffre par 41,000 hommes de plus, sans les armes, et, 57 millions de dépenses nouvelles.

C'est à ce prix, à ce prix seulement, que l'empire allemand et la paix peuvent être sauvés.

"Les Allemands recevront de belles étrennes, constate *Paris* : trente neuvième bataillons d'infanterie et vingt-trois batteries nouvelles. C'est ce que leur promet le discours du trône, qui a ouvert la session du Reichstag. On leur demandera quelque chose en retour : soixante millions environ. Une bagatelle. Mais elle ne paraît guère du goût des Allemands".

Pour la *France*, ce sont les appréhensions bien nettes des dangers menaçant l'Allemagne qui—quoiqu'elle en ait—rivent cette puissance à une politique de paix systématique.

"Tout cela, dit notre confrère Hugonnet, prouve que l'hégémonie allemande a cessé de peser sur l'Europe. Loin d'imiter la jactance anglaise, la bravoure bourgeoise, le gouvernement allemand a conscience des dangers qu'il aurait à affronter, et il se garde bien de se montrer provocateur.

"L'Angleterre se croit inattaquable dans son île, l'Autriche sait qu'elle n'aura jamais qu'un adversaire en face d'elle et que ses flancs sont couverts par l'Allemagne et la Turquie, tandis que l'Allemagne ne peut compter sur personne et elle craint d'avoir tout le monde contre elle...

"Quoi qu'il en soit, les inquiétudes de l'Allemagne ne sont pas de nature à décourager ceux qui se consacrent avec passion au relèvement de la France. En dépit des écœurements de la politique parlementaire, malgré l'égoïsme des ambitieux avides de pouvoir, nous avons le droit de nous féliciter de n'avoir pas désespéré de la patrie.

"Pour faire passer ses projets militaires, dont le vote est très moins qu'assuré le gouvernement allemand invoquera le péril français.

"Déjà l'officieuse *Gazette de Cologne* appuie sur cet argument.

"Du reste, écrit-elle, on n'a pas besoin, en Allemagne, d'attirer expressément l'attention du côté de l'Ouest; car il ne se passe presque pas de jours sans que l'Ouest veille lui même à ce que les yeux restent fixés sur lui. Si nous voulons continuer d'être en paix avec cet ennemi, il ne faut pas que nous lui *semblions* faibles, et si nous voulons rester un *sérieux* avertissement, il ne faut pas que nous *soyons faibles*."

Et le *Francfort Beobachter* de répondre :

"L'alliance franco-russe apparaît comme une apparition nébuleuse dans l'orage épouvantable qui s'approche.

"La *Gazette de Cologne*, dans ces derniers temps, a étudié les hommes et toutes les choses de la France. C'est en précisant, que gît le grand danger pour l'Allemagne, au danger que la nation allemande ne sait pas encore suffisamment apprécier.

"Donc, c'est la guerre, avec une coalition épouvantable. Voilà le tableau de la *Gazette de Cologne*.

"Puis, la pauvre Allemagne, [illegible] par la prépondérance de [illegible] perira politiquement, moralement et matériellement."

Il ne faut pas trop prendre au sérieux la lettre ces phrases mélodramatiques et il convient de s'en tenir pour le moment, aux déclarations récentes échangées entre l'empereur d'Allemagne et l'ambassadeur de la République française.

En tous cas, nos relations avec l'empire allemand, pour être celles de deux peuples qui se sont rencontrés sur les champs de bataille, et que l'Alsace et la Lorraine divisent comme un éternel brandon de discorde, n'ont rien à revoir aux relations avec la Russie, de l'Angleterre, de l'Autriche et de l'Allemagne elle-même, malgré les apparences contraires de cette dernière.

L'ambassadeur de Russie a quitté Londres, laissant pour le remplacer, un simple chargé d'affaires. Et l'Angleterre sait pertinemment que si elle a réussi à contrecarrer la politique russe dans les Balkans, la Russie n'est pas étrangère aux ennuis de la Grande Bretagne en Egypte, en Afghanistan, dans l'Inde et jusqu'en Birmanie.

Le tir de l'armée française.—Discutant devant la commission antichoucha à l'Avenue l'adoption d'un nouveau fusil, le ministre de la guerre, comte Bylandt-Rheidt, a cru amuser en faire la démonstration suivante :

"La question du calibre qui convient de donner au fusil soulève tout d'abord celle de la poudre à employer. Il est possible que la poudre nécessaire pour le petit calibre soit trouvée d'ici un an; il est possible qu'elle ne le soit jamais. En France, on l'a adopté le petit calibre, et c'est le seul pays qui l'a tiré. Eh bien, paraît-il inventé une nouvelle préparation, une sorte de nitrate qui remplacerait la poudre et permettrait de se servir du petit calibre. Si le ministre de la guerre français a le courage de la [illegible] l'armement des forces militaires [illegible] cette invention nouvelle [illegible] vous que je n'aurai pas le même courage."

Un nouveau tunnel.—Le percement du tunnel sous-marin entre Elsenour et Helsingborg, dont on ne parlait plus depuis un certain temps, est, de nouveau, à l'ordre du jour.

Le groupe français qui en poursuit l'exécution avait demandé aux deux gouvernements de Suède et de Danemarck une garantie d'intérêts de 5 0/0 de la somme employée; mais cette condition n'avait pas été acceptée.

Aujourd'hui, le groupe se présente avec une proposition nouvelle. Il construira le tunnel pour une somme fixée d'avance, et cette somme lui sera remboursée à l'achèvement des travaux par les deux gouvernements intéressés.

Les